

Paris le 17 avril 2018

**Communiqué de presse**



**La FNAAFP/CSF se réjouit de l'annonce par le Président de la République d'un 5<sup>ème</sup> risque de sécurité sociale pour financer la dépendance**

Lors de son interview télévisée du dimanche 16 avril, le Président de la République, interrogé sur la question de la prise en charge du grand-âge et de la dépendance, a annoncé la nécessité de la mise en œuvre d'un cinquième risque de sécurité sociale dont les bases seraient posées d'ici fin 2018 ou début 2019.

La FNAAFP/CSF milite depuis longtemps, avec d'autres organisations du secteur de l'aide à domicile, des personnes âgées et des personnes handicapées, pour la mise en œuvre de ce cinquième risque.

Nous nous réjouissons de cette annonce concernant une disposition que nous avons à nouveau défendue lors des récentes consultations effectuées par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et dans notre plaidoyer publié le mois dernier (en pièce jointe).

Nous redisons notre souhait que les besoins des personnes vieillissantes et des personnes en situation de handicap soient pris en charge par la solidarité nationale.

Au-delà des questions de financement, nous appelons à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse prenant en compte la transition démographique en cours et répondant aux besoins des personnes et de leurs proches aidants.

La FNAAFP/CSF continuera à contribuer à ce débat de société, notamment au travers des propositions figurant dans son plaidoyer.

Contacts presse :

- FNAAFP/CSF : Stéphane Landreau : [slandreau@fnaafp.org](mailto:slandreau@fnaafp.org) – 01 44 89 86 86

Documents associés :

- Plaidoyer pour une réponse adaptée aux besoins des personnes vieillissantes au domicile